

[GRATUIT]

ENVIE DE T'ESSAYER AU FOOT 100% FEMININ

VIENS AVEC UNE COPINE, TA SOEUR, TA COUSINE, TA VOISINE !

FILLES NÉES ENTRE 2008 ET 2016

LES SAMEDIS 05 ET 19 FÉVRIER DE 10H À 12H À NEUVY

TERRAIN SYNTHÉTIQUE OU SALLE SELON MÉTÉO

OUVERTES AUX LICENCIÉES OU NON

CHRISTOPHE BRAULT : 06 72 90 28 88
OLIVIER COME : 06 08 78 72 23
FREDERIC CHIQUAND : 06 60 62 17 14

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES :
FCGC.KALISPORT.COM/PORTESOUVERTESFEMININES

**Portes ouvertes
Foot féminin les 5
et 19 février de
10h à 12h à Neuvy.**

Inscriptions
Obligatoires en ligne :

<https://fcgc.kalisport.com/stagevacances/u11u13/apercu/9/portes-ouvertes-femines-2009-2016?key=779e813f-785a-11ec-be83-00163e93ee9a>

COMITE D ANIMATION DE CERELLES C.A.C Bilan du marché de Noël

Le premier marché de Noël organisé le samedi 4 décembre 2021, par le comité d'animation de Cerelles, a été une réussite. Malgré une météo des plus capricieuse, pas moins de 500 personnes adultes (et presque autant d'enfants) sont venus partager avec nous cette belle journée. Un grand merci aux 35 exposants qui nous ont fait confiance et à vous tous de vous être déplacés. Merci à l'école de Cerelles d'avoir bien voulu participer à cet événement et ainsi avoir contribué à sa réussite. Merci à la municipalité pour le soutien et l'aide déployée, ainsi qu'à la conceptrice de notre belle affiche. Une mention particulière pour le Père Noël qui malgré un emploi du temps chargé nous a honoré de sa présence.

CAC

**BIBLIOTHÈQUE
«LES MOTS PASSANTS»**

318 lecteurs actifs !

Merci à toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque.

COMPOSTEURS

La communauté de communes continue de proposer des composteurs. Inscription au préalable auprès de la COM COM : compostage@gatine-racan.fr

Distribution par la mairie à Cerelles sur invitation. Vous êtes informés par mail personnel du jour et heure de la distribution.

Agenda

5 au 19	24	26	1	4	Eglise
DINER ST VALENTIN À EMPORTER	CONSEIL MUNICIPAL	PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE	CHANGEMENT SENS DE CIRCULATION	DATE LIMITE INSCRIPTION ELECTIONS	

Bulletin municipal Cerelles n° 72

Responsables de la publication : Guy Poulle et Marie-Christine de Saint Salvy / Membres de la commission de la communication : M-C. de Saint Salvy, C. Grosbois, M. Rolshausen, T. Baude
Conception et réalisation : M-C de Saint Salvy - Félicité Boutrolle / Impression : Mairie de Cerelles

REPAS P'TIT SAINT PIERRE sur réservation

16€/pers

Soirée Couscous !

Vendredi 04 février

SUR PLACE OU A EMPORTER



Dessert : tartelette au citron maison

LE P'TIT SAINT-PIERRE

Menu de Saint-Valentin

A Emporter !

CASSOLETTE DE SAINT-JACQUES
FONDUE DE POIREAUX

GRENADIN DE VEAU
SAUCE CHAMPIGNONS
POELÉE DE LÉGUMES
POMME DE TERRE SAVOYARDE

VERRINE POMMES CARAMEL ET SPECULOOS

Rentrée scolaire 2022-23
Écoles publiques maternelles et élémentaires



**Les inscriptions scolaires
C'est à Cerelles !**

Le cerellois

71^{ème} bulletin municipal - février 2022

INVITATION
À TOUS LES CERELLOIS
PORTES OUVERTES DE
L'ÉCOLE DE CERELLES

Guy Poulle

**Samedi 26 février
de 10H à 12H**

Anciens élèves venez redécouvrir votre école ! Parents d'élèves actuels venez déambuler dans le cadre de vie de vos enfants ! Nouveaux Cerellois, l'occasion de découvrir notre petite école rurale.

LA MAIRIE PRATIQUE
Tél : 02 47 55 10 89
secretariat@mairie-cerelles.fr
www.mairie-cerelles.fr

ACCUEIL ET POSTE
Lundi et vendredi
9h-12h / 14h-18h
Mercredi 9h-12h / 14h-17h
Samedi 9h-12h

BIBLIO
Lundi, Mercredi et Vendredi
16h-18h30
Samedi 10h-12h30
Pour consulter la liste des livres
et réserver : cerelles.bibli.fr
Pour tout renseignement
biblio@mairie-cerelles.fr
ou 02 47 72 84 11





Conseil municipal J. 24 FÉVRIER 18H30

Les PV des conseils municipaux sont sur le site internet de la mairie. / www.mairie-cerelles.fr

2 points à retenir du Conseil Municipal du 27 janvier 2022.

Les chemins de randonnées. Un travail est mené conjointement avec la Communauté de communes de Gâtine-Racan pour labelliser sur tout le territoire un maximum de chemins de randonnée au label de la fédération nationale de France des randonnées. Nos 2 tracés, la petite Cerelloise et la grande Cerelloise, sont en cours d'expertise.

La création d'une commission communale d'action sociale.

Le CCAS a été dissous le 31 décembre 2021 suite à la décision du Conseil Municipal du 9 septembre 2021. Lors du conseil a été votée cette commission composée de Mr Poulle, Mme de Saint Salvy, Mme Talbert, Mme Groux, Mr Baude, Mme Rolshausen.



TRAVAUX DE VOIRIE

Rue des Commaillères.

Aménagement du lotissement de l'impasse de Beaumont.

Le busage devant les lotissements impasse de Beaumont et le Clos des Commaillères permet l'aménagement d'un chemin piéton tout le long de la rue des Commaillères jusqu'au terrain de foot.



ATTENTION !

Changement du sens de circulation rue de la Muloitière

et rue de la Chataigneraie à partir du 1er mars 2022 !

CITY STADE



Nos journées s'allongent et des envies de ballon s'invitent. Nous vous rappelons que seuls les ballons en mousse sont autorisés sur le city-stade. Pour vous permettre de respecter cette consigne, des ballons en mousse sont à votre disposition à l'entrée du city-stade.



ELECTIONS PRESIDENTIELLES

(10 et 24 avril 2022)

INSCRIPTIONS

Date limite le 4 mars 2022.

Pour les jeunes de 18 ans, non recensés avant le 01/01/2022, venez-vous inscrire avant le 4 mars 2022.

ZONES DE RENCONTRE

Vitesse limitée à 20 km/h rue du Gué Bolin, allée des Fossettes, rue Grand'maison, rue du Maréchal Reille, rue des Commaillères, rue de la Filonnière, l'Orée du Bois, le petit Vouvray, la Grange d'Asse, l'allée de la scierie, lotissements Beaumont et Ragueneau.

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ? D'après l'article R 110-2 du Code de la route, une zone de rencontre est une :

« Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers.

Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.

La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. »



Il est important de garder à l'esprit que l'abaissement de la vitesse à **20 km/h** est étroitement lié à la présence d'usagers vulnérables.

Ces derniers, contrairement à la plupart des véhicules à moteur, ne disposent pas d'une carrosserie pour les protéger et en cas de choc, le taux de mortalité est beaucoup plus élevé. Il s'agit donc d'une mesure préventive permettant d'éviter le pire.

Par mesure de sécurité, un arrêté du maire a été pris pour interdire aux cyclistes la circulation à double sens dans les rues à sens unique de Cerelles.



L'Urbanisme

se dématérialise.

Depuis le 1er janvier 2022, la saisine par voie électronique est en place pour les demandes, autorisations, urbanisme.

Ex : Permis de construire...

<https://sve-pln.sirap.fr>



PORTES OUVERTES DE L'ECOLE

Depuis 3 ans, de gros investissements ont été engagés pour améliorer l'accueil des enfants, actualiser les outils d'enseignement, renforcer le confort tout en réduisant la facture énergétique avec des travaux d'isolation.

Été 2020 : Agrandissement de la cantine, création de sanitaires pour les élèves côté élémentaire.

Été 2021 : Le côté école maternelle est repensé. Une salle de classe et le dortoir ont déménagé, laissant la place à un bel espace pour la garderie. Les locaux ont été repeints et le sol de la garderie refait. Des sanitaires fermés ont été ajoutés pour les plus grands. Des menuiseries changées.

Côté élémentaire, la salle de classe de Mme Bellanger a été repeinte.

Toussaint 2021 : Mise en place d'un faux-plafond et de nouveaux radiateurs dans la classe de Mme Bellanger.

Vacances de Noël 2021 : Les combles du bâtiment de la garderie ont été isolés, les fenêtres de la classe de Mme Bellanger changées.

+

En 2022, d'ici la rentrée de septembre, les classes de Mme Chahinian-Gaborit, celle de Mme Pons et de Mme Fouchereau seront repeintes. Le sol de la 2ème salle de garderie sera rénové. La chaudière côté élémentaire sera remplacée ainsi que des menuiseries.

+

Le parc informatique a été renouvelé.

Installation de la salle informatique et branchement de 13 postes.

4 classes sur 5 équipées d'un TNI (Tableau Numérique Interactif) et de PC portables.

+

A l'école, c'est aussi le sport.

Le renouvellement des équipements sportifs est toujours en cours.

+

La salle Cersilla est occupée par les classes tous les jours sauf le mercredi sur le temps scolaire pour les activités de motricité, pour la gymnastique et les cours de musique.

+

Et pour presque la totalité des élèves, la cantine est un passage apprécié dans la journée. Alors nouvelle cantine dit aussi **renouvellement et équipement de la cuisine** pour le plaisir des affamés. Merci à Séverine, notre cantinière qui travaille avec un maximum de produits frais.

+

S'ajoutent **les heures de nettoyage** des classes tous les soirs, les produits d'entretien et en cette période de pandémie les produits désinfectants spécifiques, l'achat de capteurs de CO2 et le fuel pour les deux chaudières.

+

Pour les élèves les plus matinaux, la journée pouvant être longue, la mairie a mis en place la possibilité de s'inscrire pour **un petit déjeuner côté garderie**. 4 à 6 enfants sont là régulièrement.

+

A ces dépenses s'ajoute une dotation par élève, votée par le Conseil Municipal chaque année. Cette somme sert à l'achat de fournitures scolaires nécessaires à chaque classe.

=

Budgets conséquents, mais indispensables, qui ont pesé sur le budget communal de ces dernières années.

Alors n'hésitez pas à venir visiter les locaux et bienvenue dans votre école communale !



Pour info : Il n'y aura plus de dérogation pour scolariser un enfant de Cerelles dans une autre commune.

